

## Les inscriptions se font auprès :

- de l'infirmière Coordonnatrice au

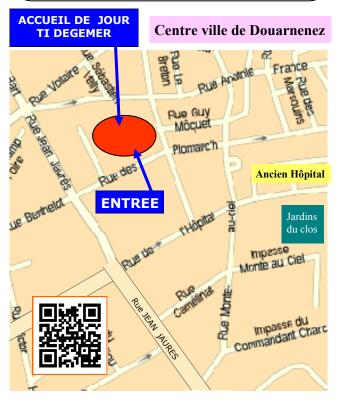
Tel: 02 98 92 13 62 Fax: 02 98 11 03 57

accueil.jour@ch-douarnenez.fr

- du secrétariat des services d'hébergement

au 02 98 75 15 04

- du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) au **02 98 11 17 35** 





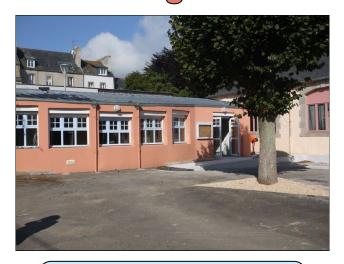
Centre hospitalier de Douarnenez 85 rue Laennec, 29171 DOUARNENEZ



Mai 2017

DIU\GER\046\A

## Accueil de jour Ti degemer



Un lieu convivial pour les personnes accueillies Un lieu d'expression et de soutien pour les aidants



L'accueil de jour Gériatrique s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées à un stade débutant ou modéré.



## Les objectifs

**Proposer** un choix d'activités liant activités physiques et cognitives, susceptibles de préserver les acquis des expériences de vie personnelle.

**Créer** un lieu de rencontre propice à développer l'envie de renouer des liens sociaux, facteur déterminant dans le maintien de l'autonomie.

**Apporter** aux aidants familiaux un répit ainsi qu'une écoute attentive et un accompagnement personnalisé.

**Favoriser** la poursuite de la vie à domicile dans les meilleures conditions possibles



L'équipe de l'accueil de jour se compose d'une infirmière et de deux aides-soignantes formées en Gériatrie. Une Psychologue et une Ergothérapeute interviennent plusieurs fois par semaine en fonction des besoins des personnes accueillies. L'admission se fait à la demande de la personne concernée et de sa famille et nécessite une prescription médicale attestant la pathologie et justifiant d'une prise en charge en Accueil de jour.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30 Le jeudi de 11h à 16h30

Tel: 02 98 92 13 62 Fax: 02 98 11 03 57 accueil.jour.chdz@gmail.com

## Le coût de la journée

est déterminé en fonction de la dépendance de la personne et de ses revenus.

Ce prix comprend:

- la collation du matin
- le déjeuner
- le goûter
- le transport le matin et soir, pour Douarnenez et les communes limitrophes

